



Comment confirmer le caractère maritime de l'agglomération caennaise alors que la ville de Caen se trouve à 15 km de la mer ? C'est l'une des questions à laquelle doit répondre le SCoT de Caen Métropole en cours d'élaboration.

Pour cela, la métropole caennaise doit s'appuyer sur son port : véritable trait d'union entre Caen et la mer, le port de Caen-Ouistreham étire ses installations le long du canal, depuis le centre-ville de Caen jusqu'à la station balnéaire de Ouistreham. Espace en mutation où les enjeux économiques, écologiques et touristiques convergent, le canal constitue la ligne de force de ce retour à la mer.

Un peu d'histoire

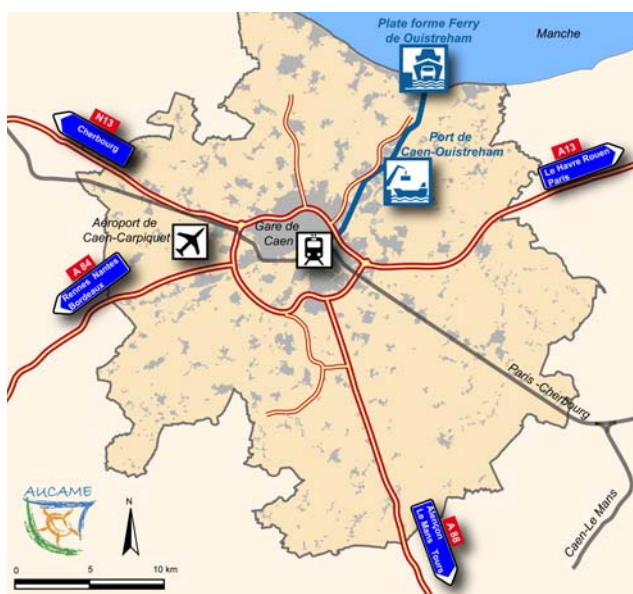
Le port de Caen a d'abord été créé sur le fleuve Orne. Le bassin Saint-Pierre, aujourd'hui port de plaisance, en centre-ville de Caen, fut creusé en 1792 (quai Venduevre). En 1857, l'ouverture du canal de Caen à la mer a permis au trafic de s'affranchir des marées, dont le balancement se fait sentir jusqu'à Caen.

Pour s'adapter aux nouveaux échanges et surtout à l'augmentation de la taille des navires, les installations portuaires ont progressivement glissé, le long du canal vers la mer. Depuis 1986, la plate-forme ferry est installée en mer, à l'embouchure de l'Orne alors que les quais de marchandises se situent le long du canal.

Ainsi, au fur et à mesure du développement du port, la ville centre a perdu petit à petit son activité maritime, mais garde bien, dans son paysage, la présence de l'eau, par ses divers bassins et canaux à deux pas du centre-ville.



Le port dans la métropole caennaise



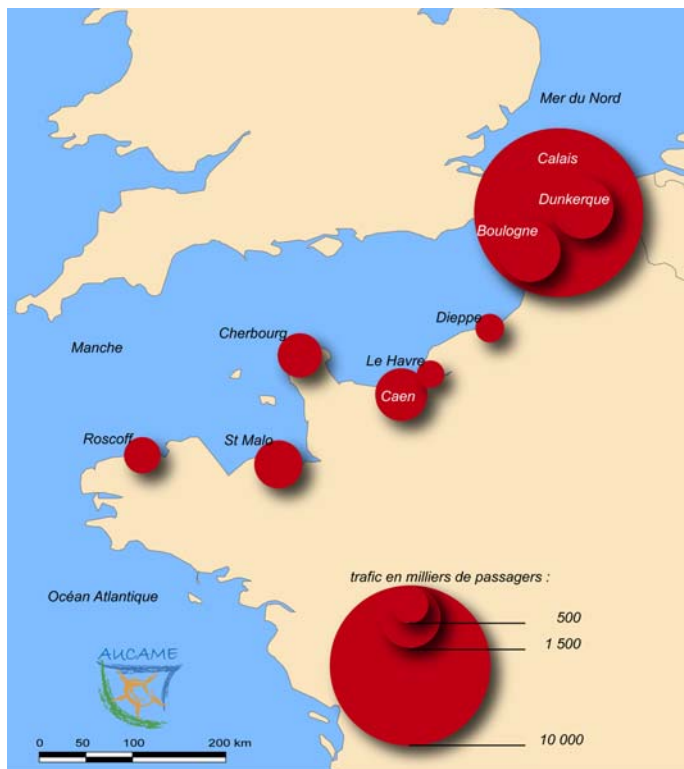
Le port de Caen-Ouistreham dans le réseau métropolitain

Le port de Caen-Ouistreham est partie prenante d'un système d'infrastructures complet, desservant la métropole caennaise (étoile autoroutière, aéroport actif, principale gare de Basse-Normandie). Même si l'ensemble de ces infrastructures accueillent des trafics relativement modestes à l'échelle nationale ou européennes, elles garantissent au territoire une bonne accessibilité, font de la métropole caennaise le premier pôle intermodal normand. Elles disposent de surcroît de forts potentiels de développement.

Aménagé par la CCI de Caen, durablement concessionnaire de l'outillage du port de commerce, le port de Caen-Ouistreham est, depuis le 1er janvier 2007, propriété du syndicat mixte « Ports Normands Associés » regroupant la région Basse-Normandie et les départements du Calvados et de la Manche.

L'activité du port de Caen-Ouistreham

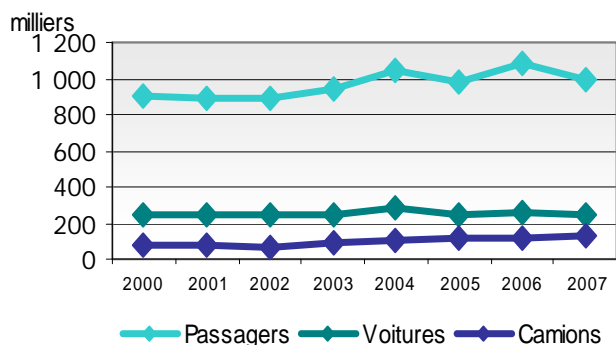
Le 4ème port français de passagers de la Manche



Source : Eurostat 2006; © AUCAME 2008

Grâce au développement de la plate-forme ferry de Ouistreham, le port de Caen se situe au 4ème rang des ports de passagers français de la Manche. Il se situe au premier rang si on considère les seuls ports de l'Ouest et constitue ainsi une porte vers l'Angleterre, sur un axe majeur Nord-sud.

Evolution des trafics transmanche de 2000 à 2007



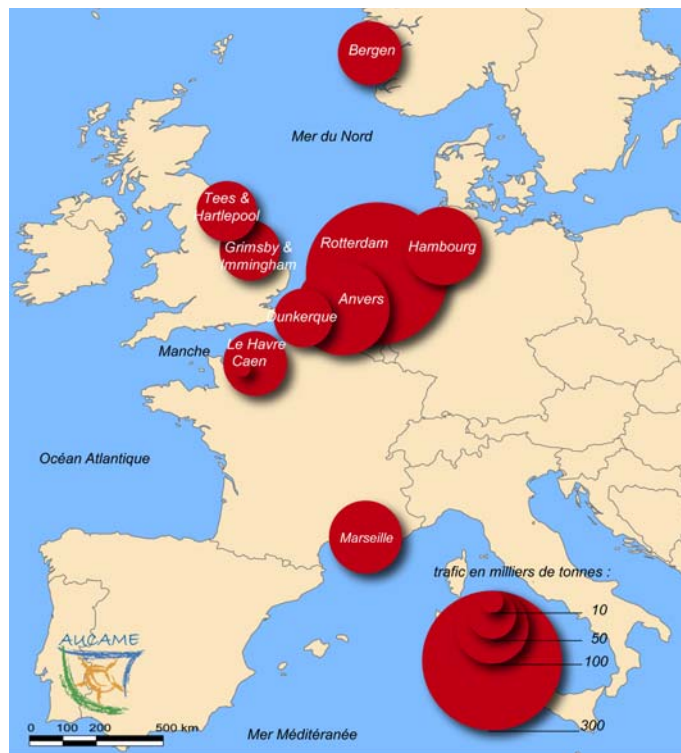
Source : CCI Caen; www.caen.port.fr

Aujourd'hui, le trafic camionné continue de se développer sur la plate-forme ferry, notamment vers l'Angleterre, depuis le sud-ouest de la France ou la péninsule ibérique.

Pour les trafics de marchandises, dans un contexte de mondialisation des échanges et de compétition entre les ports, celui de Caen-Ouistreham semble modeste par rapport à ses voisins de la Manche et de la mer du Nord.

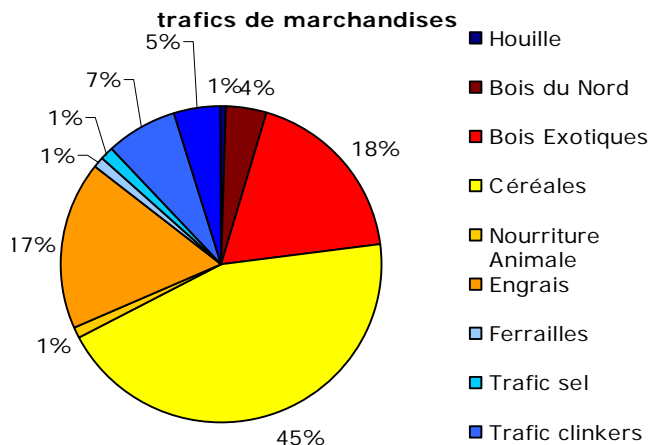
S'il n'est pas équipé pour recevoir les trafics de conteneurs,

Le port de Caen face aux principaux ports européens



Source : Eurostat 2006; © AUCAME 2008

trafics en plein expansion, il se développe cependant sur des créneaux plus spécifiques, tels que les trafics liés à l'agriculture (céréales, engrais) ou le commerce du bois. Le port de Caen Ouistreham est en effet le 4ème port français d'importation de bois, parmi les premiers pour les bois exotiques.

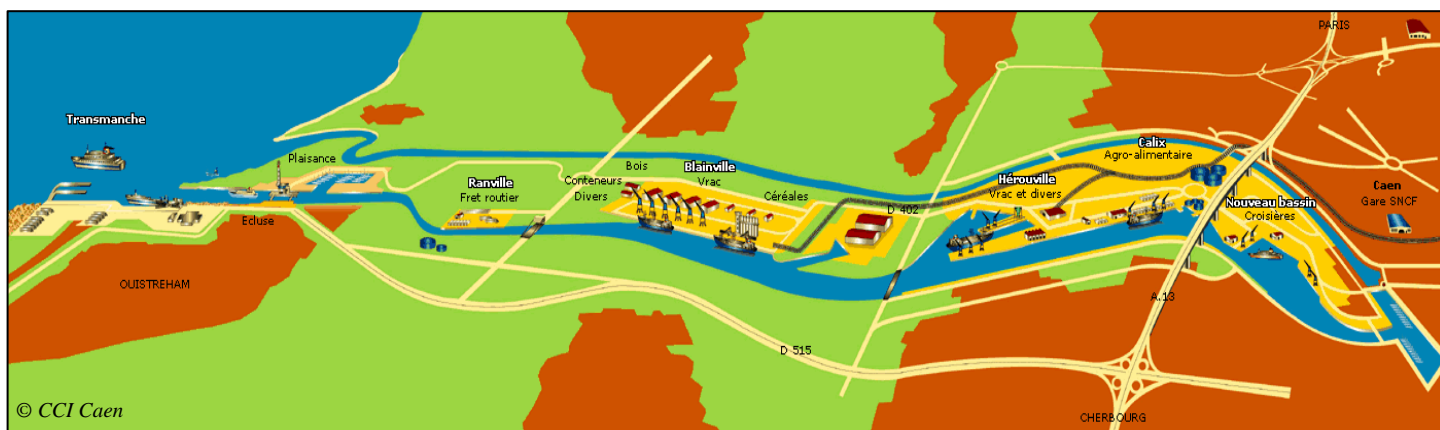


Source : CCI Caen; www.caen.port.fr

Aujourd'hui, le trafic du port de Caen-Ouistreham a rejoint les niveaux d'avant la fermeture de la Société Métallurgique de Normandie en 1992, date jusqu'à laquelle combustibles et minerais nécessaires au fonctionnement de cette dernière constituaient près de la moitié des tonnages traités.

Les pistes de développement passent maintenant par le cabotage maritime ou la progression des échanges transmanche. Une extension du terminal ferry est projeté pour faire face à l'accroissement du trafic et l'augmentation de la capacité des navires, nécessitant des zones de stockage plus importantes.

Les sites du Port de Caen-Ouistreham



Ouistreham - Le Transmanche

Inauguré le 6 juin 1986, la ligne Caen-Ouistreham/Portsmouth a fêté ses 20 ans en 2006.

Le trafic en 2006 a dépassé le million de passagers et le transport de marchandises est passé à 3,9 Mt.

Le terminal transmanche est situé à Ouistreham dans la partie ouest de l'avant-port, avant le passage des écluses et près de la zone d'évitage.



Il sert au transbordement des passagers et du fret roulant à bord des navires de la Brittany Ferries qui assurent la ligne Caen/Portsmouth. Le temps de traversé (6h) ne constitue nullement un handicap puisqu'il correspond au temps de repos des chauffeurs routiers. Les transporteurs ont désormais intégré cette donnée dans leur schéma logistique, d'où le succès de la ligne.

Ranville

Situé sur la rive droite de l'Orne, le Yard de Ranville constitue aujourd'hui la principale réserve foncière du Port.

Il pourrait accueillir de petits établissements industriels dont l'activité, liée au port, serait compatible avec les zones d'habitat situées sur la rive opposée.



Blainville-sur-Orne



Le quai du président Spriet se compose de 3 postes, respectivement réservés au chargement des céréales, au vrac divers et à la manutention lourde (conteneurs, billes de bois, colis lourds...).

Il s'agit du principal site du port de commerce (hors plate-forme ferry) puisqu'il reçoit les importants trafic de céréales (silos Agrial) ainsi

que les trafics de bois et de ferraille, représentant à eux seuls les 3/4 du trafic de marchandises.

Hérouville-Saint-Clair

Intégré dans le domaine portuaire depuis 1995, ce site en cours de réaménagement possède un fort potentiel logistique en raison de sa localisation et des infrastructures qui le desservent.

Outre des activités de manutention (bois du nord, colis lourds) et de déchargement des vracs, les différents postes du Quai du Président Delaunay constituent des zones d'attente pour les navires.



Calix



Comme son voisin d'Hérouville, le bassin de Calix, situé sur la commune de Mondeville, présente un réel potentiel logistique.

Le trafic des produits pétroliers y a disparu depuis 1974 ; on y manutentionne essentiellement de la mélasse, de l'engrais et de la viande congelée (entrepôts frigorifiques). Un poste y est également consacré au débarquement des remorques des navires rouliers.

Le nouveau bassin

Il se situe sur les communes de Caen et Mondeville. Si ses trois quais sont aujourd'hui destinés notamment à la réception des navires de croisière, ce secteur est en profonde mutation.

Autour du nouveau bassin se développent les activités liées au nautisme dans le cadre du projet de pôle nautique Norlanda impulsé par l'agence de développement économique Synergia et la communauté d'agglomération Caen la mer.



Les ports de plaisance

La plaisance connaît aujourd'hui un boom en Europe. Or la France, premier pays côtier d'Europe et principale destination touristique mondiale manque d'anneaux pour accueillir les bateaux. Localement, la plaisance complète l'activité touristique de la Côte de Nacre, à proximité des sites réputés de la Côte Fleurie (Deauville-Trouville).

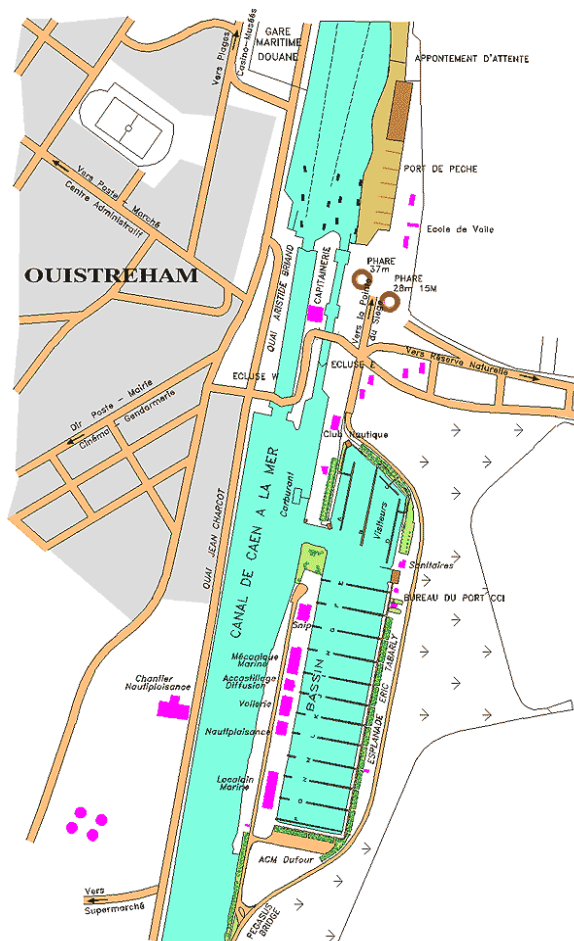
Le port de Caen-Ouistreham, aménagé et géré par la CCI de Caen, dispose de deux sites d'accueil des plaisanciers :



Le bassin Saint Pierre, un site de prestige

Le bassin St-Pierre, bassin historique du port de Caen, au pied du château comporte 92 places (pour des bateaux de 25 m. maximum) dont 76 à l'année et 16 réservées au passage. Il s'agit donc plus d'un site de prestige, qui concourt fortement à donner une image maritime à la ville de Caen, même si son potentiel reste à développer.

Le site le plus important est celui de Ouistreham, qui comporte 650 anneaux, ainsi que tous les services associés (station service, station de lavage, accastillage, ship chandlers,...). Un projet d'extension du port de plaisance de Ouistreham vise aujourd'hui à doubler sa capacité.



Le port de plaisance de Ouistreham,
© <http://www.ouistreham-plaisance.com>

Enfin, il convient de souligner l'activité du port de pêche de Ouistreham qui, si elle est insuffisamment organisée, est loin d'être négligeable en termes de volume des captures (3 000 Tonnes / an).

Pour en savoir plus :

Sur le domaine maritime : www.mer.gouv.fr
Sur le Port de Commerce de Caen-Ouistreham : <http://www.caen.port.fr/>
Sur le Port de Plaisance de Caen : <http://www.caen-plaisance.com/>
Sur le Port de Plaisance de Ouistreham-Riva-Bella : <http://www.ouistreham-plaisance.com> et <http://www.ev@srco.org> (site de la société des régates Caen-Ouistreham)
Sur le Port de Caen-Ouistreham et autres équipements gérés par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Caen : http://www.caen.cci.fr/equipements_geres/index.php
Sur le pôle nautique : <http://www.norlanda.fr>

Sources :

Ports Normands Associés - 2008
CCI de Caen
Synergia

Audit Portuaire des Ports de Caen-Ouistreham et de Cherbourg, juillet 2006, Conseil Régional de Basse-Normandie

Crédits photographiques :

Photos pages 1 et 4 : ©AUCAME
Photos page 3 : ©CCI Caen

Dépôt Légal : 2^{ème} trimestre 2008
ISSN : 1964-5155

Directeur de la publication : Patrice DUNY
Réalisation et mise en page : © AUCAME 2008



Agence d'études d'Urbanisme de Caen-Métropole
10 Rue du Chanoine Xavier de Saint-Pol - 14 000 CAEN
Tel : 02 31 86 94 00 - Fax : 02 31 39 88 83
Email : contact@aucame.fr - Site : www.aucame.fr